



L'EDITO

Chère Saint-Clairoise, cher Saint-Clairois,

Voici la dernière lettre avant l'été.

Comme chaque année à cette saison, c'est le moment du désherbage et particulièrement cette année avec la météo propice à la pousse des mauvaises herbes. Nos agents font leur maximum pour entretenir notre commune, toutefois ils rencontrent des difficultés au niveau des murs de clôture des habitations. Le particulier doit entretenir devant chez lui, si cela n'est pas fait et que nos agents le font, il nous faudra une décharge au cas où une détérioration du mur surviendrait.

C'est avec plaisir que nous avons appris que l'équipe 1 du club d'Échecs de SAINT CLAIR ÉCHECS engagée dans le championnat régional 1 pour la saison 2023-2024 accède à la division supérieure dans le championnat de Nationale 4 la saison prochaine. Nous adressons nos plus vives félicitations aux joueurs et à leur capitaine.

La fête de la musique approche ! Rendez-vous vendredi 21 à partir de 18H30 sur le parking de l'espace Jean Fournet avec entre autres, la participation des élèves et professeurs du conservatoire 6/4 et des démonstrations de rock sauté par l'association B-Way. Réservez votre soirée, nous vous attendons nombreux.

L'école du parc est maintenant quasiment terminée, elle accueillera les élèves des écoles des Grouillères et du Village à la rentrée prochaine.

Nous vous proposons une porte-ouverte le samedi 6 juillet à partir de 15H. Ce sera pour vous l'occasion de visiter les lieux par petits groupes afin d'apprécier la qualité du nouveau bâtiment.

En attendant de vous rencontrer à cette porte ouverte, je vous souhaite un bel été.

Sandrine LECOUTRE, Maire



INFORMATION

La poste nous informe d'un changement d'horaires d'ouverture de leur bureau de St Clair du Rhône pour la période estivale du 1er juillet au 30 août en raison de la diminution de la fréquentation pendant cette période.

Les horaires d'ouverture du bureau seront les suivants :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (au lieu de 18h le soir)
- Mercredi et samedi de 9h à 12h (sans changement)



Mardi 30 avril, 16 nids d'hirondelles ont été installés sur la commune dans le cadre des budgets participatifs. Les hirondelles sont des espèces protégées, leur population est en régression de 30% en France en partie à cause du réchauffement climatique mais surtout à cause de la raréfaction ou de l'empoisonnement de leur nourriture par les insecticides et de l'altération de leurs lieux de nidification. Ainsi, les protéger et préserver leurs nids est une des nombreuses mesures à adopter collectivement pour respecter l'environnement. Il faut environ 1000 vols et 8 jours de travail à une hirondelle pour fabriquer son nid. En effet, l'oiseau fait beaucoup d'allers et retours pour collecter les matériaux : boulettes de boue, radicelles, brins de paille et d'herbe.

Dans le cadre de ce projet suivi par M. Bernard FAVIER, conseiller municipal, 3 familles volontaires se sont proposées pour l'installation de nids d'hirondelles chez eux, tous dans le centre historique de Saint Clair du Rhône. Des nids ont également été installés à la maison Fleuret, bâtiment communal. Certains lieux avaient déjà des hirondelles et d'autres espèrent en attirer. La valeur ajoutée de leur présence : une hirondelle peut absorber jusqu'à 3000 moustiques par jour !

La ligue de Protection des Oiseaux (LPO), qui nous a accompagnés sur ce projet, est venue les installer à l'aide de nacelles. Maintenant, guettons si ce nouvel habitat leur convient.



Pour cette année scolaire 2023-2024, le policier municipal, M. AUBRY, accompagné de l'adjoint en charge de la sécurité également IDSR, Intervenant Départemental à la Sécurité Routière, M. FAURITE, ont mis en place le passage du permis piéton pour les enfants scolarisés en CM1 et CM2 dans les 3 écoles de Saint Clair du Rhône. A l'occasion de cet apprentissage, le policier municipal et M. Faurite se sont déplacés dans les écoles une demi-journée pour apprendre aux élèves comment se comporter à pied sur la voie publique.



Une première partie théorique a permis aux enfants d'acquérir les connaissances nécessaires, ensuite, à l'aide d'un aménagement dans leur cour de récréation, ils ont pu pratiquer pour compléter leur apprentissage. Certains enfants étaient à pied et d'autres à vélo afin que chacun apprenne à circuler en toute sécurité. A la fin de cette demi-journée, un examen a été réalisé afin d'évaluer s'ils pouvaient obtenir leur permis piéton.

Les enfants, ont, par la suite, reçu leur permis piéton. Ce permis atteste qu'ils ont appris les règles à respecter et surtout qu'ils ont compris qu'ils ne sont jamais complètement en sécurité lorsqu'ils circulent à pied. Et que tout au long de leur vie de piéton, ils resteront vigilants et concentrés.

Cette activité rentre dans le cadre de la prévention pour les jeunes mise en place par la police municipale. Celle-ci suit d'ailleurs l'exercice d'évacuation et la prévention qui avaient été réalisés avec les enfants de l'ACCRO le 27 février dernier.

Cette activité a pu être mise en place grâce à « Sécurité Routière, Vivre Ensemble ».



FÊTE DE LA MUSIQUE

CONCERT DES ÉLÈVES
DU CONSERVATOIRE

CONCERT DU DUO
MONADA

VENDREDI 21 JUIN

RESTAURATION
& BUVETTE

Dès 18H30

ROCK SAUTÉ AVEC B-WAY

FANFARE CADENCE
JAZZ

GRATUIT

SAINT
CLAIR
DU RHONE



Espace Jean Fournet
saint-clair-du-rhone.fr





RECRUTEMENT

LA MAIRIE RECRUTE

L'ACCRO recrute des animateurs BAFA ou stagiaire pour cet été afin de compléter ses équipes.

Pour plus d'informations, contactez Mme HUC Prune au 06 89 98 84 66.



L'AGENDA

FÊTE DE LA MUSIQUE

Vendredi 21 juin à partir de 18h30

Sur le parking de l'espace Jean Fournet

Au programme une fanfare, les élèves et professeurs du conservatoire 6/4, le groupe de danse rock B-Way et le duo Monada !

Le tout accompagné d'une buvette et petite restauration.
GRATUIT

OLYMPIADES SAINT-CLAIROISES

Avec le Conseil Municipal des Jeunes

Samedi 29 juin de 14h à 18h30

à l'école des Grouillères

Plusieurs épreuves de nature sportive inventées par les jeunes élus. Cérémonie d'ouverture et remise de médailles, suivie d'un goûter.

Équipes de 6 personnes : 2 adultes (à partir de 16 ans) + 4 enfants (minimum 7 ans).

INSCRIPTIONS : dans les écoles ; fiches d'inscription à l'accueil de la mairie ; sur place. Inscription par équipe ou inscription par personne (avec constitution des équipes sur place).

GRATUIT

CINÉ PLEIN AIR

Mardi 02 juillet à 21h (à la nuit tombée)

Dans la cour de l'école du Village

Venez visionner en famille :

"Maison de Retraite 2" sous le ciel étoilé !

GRATUIT



VIE ASSOCIATIVE

COMÉDIE MUSICALE & VARIÉTÉS

Avec Nouvelles Légendes

Dimanche 16 juin à 16h à la salle de spectacles

Pour son concert annuel gratuit, le groupe vocal Nouvelles Légendes invite la troupe CHANTALOISIR pour un spectacle mêlant comédie musicale et variétés.

Pas de réservation - Entrée gratuite, sortie généreuse.

Contact : 06 36 94 13 36 -

communication@nouvelleslegendes.fr

QI GONG EN PLEIN AIR

Avec Ha'Cor

Dimanche 23 juin

Programme et réservation au 06 48 67 29 18

JOURNÉE DES FINALES JEUNES DE LA LIGUE DE RUGBY AUVERGNE RHÔNE ALPES

Avec le Rugby Club Rhodanien

Samedi 15 juin dès 10h30 au stade de Varambon

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Avec le Rugby Club Rhodanien

Vendredi 28 juin à 19h au stade de Varambon

LIBRE EXPRESSION

Par la liste "Vivre en harmonie à Saint Clair du Rhône" M. DESSEIGNET Frédéric, M. REYNAUD Claude, Mme QUAY Martine, M. FAURITE Sylvain, Mme. MEHIDI Kadija et M. BELANTIN Julien.



Vivre en Harmonie
à Saint Clair du Rhône



vivreenharmonie2020@gmail.com